

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-388 DU 16 AOUT 2007

Chargeant Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat, Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique de l'intérim de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale pour compter du mardi 14 août 2007.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le Décret n° 2007 – 300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement et le décret 2007-368 du 03 août 2007 qui l'a modifié.
- Vu** le Décret n° 2007 – 384 du 14 août 2007 Chargeant Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat, Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique de l'intérim du Président de la République pour compter du mardi 14 août 2007

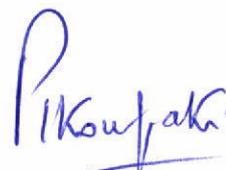
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mardi 14 août 2007, Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat, Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique, est chargé de l'intérim du Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 août 2007

Par le Président de la République, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement, et P/I Ministre d'Etat, Chargé
de l'Economie, de la Prospective, du Développement
et de l'Evaluation de l'Action Publique



Pascal Irénée KOUPAKI